

Appel à textes

Titre de l'ouvrage :

« Les francophonies dans tous leurs états »

Cet appel à textes est une « variation sur un même thème » abordé à l'Université de Moncton en avril-mai 2024 à l'occasion d'un colloque international consacré aux francophonies et organisé conjointement par l'École des Hautes études et la Chaire Senghor en francophonies comparées de l'Université de Moncton. Il s'adresse bien-sûr aux intervenants de ce colloque, mais également, de manière bien plus large, aux chercheurs travaillant sur cet objet ou aux personnes plus généralement impliquées dans les secteurs où la francophonie se trouve évoquée.

Il s'agira ici de rassembler **deux types de textes** :

1 – des articles scientifiques, rendant compte d'une recherche réalisée ou en cours portant sur la, une ou les francophonie(s) et ce dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales. L'objectif est de faire état de la variété et de la richesse des recherches consacrées à cet objet « francophonie », en rassemblant des textes sur la singularité de certaines francophonies locales ou nationales, mais aussi sur la francophonie internationale, ou les secteurs au sein desquels elle est habituellement évoquée (l'éducation, la littérature, les arts, mais aussi la santé, l'économie, l'immigration, la sécurité, les droits linguistiques...) ;

2 – des « focus » permettant à des acteurs, des décideurs, des responsables communautaires, des artistes de rendre compte de leur expérience en francophonies, de témoigner, ou d'illustrer une singularité. En somme, apporter « un certain regard » sur une francophonie singulière, ou « la francophonie » en général.

L'objectif est ici tout à la fois de creuser le sillon de l'accès à la connaissance sur l'objet de science, le « concept » francophonie(s), mais aussi de bien en comprendre la grande variété d'approches, de perspectives, d'expériences, de rapports aux francophonies.

Modalités de candidature

Si ce projet vous intéresse et que vous souhaitez y publier un texte, veuillez nous faire parvenir **avant le 10 février 2026** votre nom, prénom, titre professionnel, affiliation (institution ou organismes communautaire) ; le titre de votre texte ; un résumé de votre proposition (max 100 mots) ; 5 mots-clés décrivant les thèmes abordés.

Nous considérerons l'ensemble des propositions et sélectionnerons celles qui nous correspondent le mieux aux objectifs de l'ouvrage (cf ci-après) courant février. A cette date, nous serons en mesure de vous confirmer l'acceptation de votre proposition et de vous apporter les

précisions quant à la charte éditoriale balisant sur la forme et le fond l'ouvrage (volume des textes, etc...).

Modalités de publications envisagées

A l'heure actuelle, nous envisageons les modalités suivantes dans la production des textes :

Pour les textes scientifiques proposés : 20.000 caractères espaces compris maximum. Formes : en fonction des normes éditoriales indiquées par la maison d'édition (à venir) ; chaque texte fera l'objet d'une évaluation par les pairs en double aveugle en fonction des normes habituellement suivies pour les publications scientifiques et la pertinence du texte au regard des objectifs de l'appel.

Pour les focus proposés : 6.000 caractères espaces compris. Formes : en fonction des normes éditoriales indiquées par la maison d'édition ; chaque texte fera l'objet d'un arbitrage éditorial au regard des thèmes et perspectives proposées, en privilégiant une variété en termes de régions, de secteurs, de perspectives.

Chaque texte sera évalué en fonction de leur pertinence scientifique (pour les textes) ou de leur pertinence éditoriale (pour les focus).

Calendrier projeté (à confirmer avec la maison d'édition)

10 février : date limite de réception des propositions

20 février : confirmation d'acceptation des propositions envoyé aux candidats

20 février – 15 juin : rédaction et réception des textes

15 juin – 15 juillet : relectures, évaluations (pour les textes : acceptation en l'état, acceptation après modifications mineures ou majeures, refus).

15 juillet-15 septembre : confirmation des versions finales des textes et envoi à la maison d'édition

15 septembre : relai pris par la maison d'édition, pour un lancement de l'ouvrage début 2027.

Direction de publication : **Christophe Traisnel** (École des Hautes études publiques et Chaire Senghor en francophonies comparées de l'Université de Moncton) et **Miary Raininoro** (Études françaises, Université de Moncton).

Comité scientifique : Christophe Traisnel (École des Hautes études publiques et Chaire Senghor en francophonies comparées de l'Université de Moncton), Éric-Mathieu Doucet (Institut d'études acadiennes de l'Université de Moncton), Miary Raininoro (Études françaises, Université de Moncton), Pierre-Marcel Desjardins (École des Hautes études publiques de l'Université de Moncton), Autres membres sollicités en fonction des thématiques abordées par chacun des textes proposés par les auteurs.

Description détaillée du projet

De quoi « les francophonies » sont-elles le nom ? Vers un champ de recherche décloisonné, aux confluences de perspectives, d'approches et de regards pluriels.

Cet ouvrage sera l'occasion de faire ensemble le point sur une notion, la francophonie, en constatant que s'il paraît essentiel de mieux comprendre « la langue qu'on parle », il faut aussi reconnaître que « la langue fait parler d'elle ». Cette double qualité (le français comme possible *moyen* de communication entre « nous » et la francophonie comme possible *objet* qui « nous » rassemble) rendent les sphères linguistiques (dont la francophonie) centrales dans la compréhension d'un monde qu'on dit « interconnecté »... mais au sein duquel les gens semblent de moins en moins capables de « prendre langue » les uns avec les autres et de construire ce fameux « nous » pourtant au cœur de tout projet communautaire.

Dans un tel contexte, confère-t-on le même sens et la même valeur à la francophonie depuis l'Acadie, Paris, le Burkina-Faso, la Beauce (qu'elle soit de France ou du Québec), la Martinique ou New York? Une professeure d'études françaises à l'Université de Kyoto partage-t-elle un imaginaire commun avec le militant de la place du français dans les centres de soins de la région d'Ottawa? Et que dire du sens que peut avoir le français pour une avocate du Mali, un commerçant oranais, un postier à Papeete ou une paroissienne dans une des Églises haïtiennes de Brooklyn où le pasteur officie en français? Quelle place peut bien occuper la francophonie dans l'imaginaire des locuteurs du français, que cette langue soit leur langue maternelle, leur seconde langue, une langue étrangère apprise, une langue officielle, nationale, de travail, d'études, de création; que ceux-ci se considèrent de langue française, Français, francophones, francophonistes ou francophiles? Peut-on s'entendre sur le terme « francophonie », quitte à insister sur les états, pluriels, de ces francophonies? Car lorsqu'on s'intéresse à ce qui est dit et écrit sur la francophonie, on ne peut que constater les polémiques, ambiguïtés et malentendus qui entourent la notion.

Polémiques? Les dissonances et désaccords sont nombreux, opposant les contestataires de la francophonie, qui la dénoncent comme une « lumière d'étoile morte » tout droit issue du colonialisme (Manifeste pour une littérature-monde en français, 2007; Mabankou, 2018; Canut, 2010) et ses promoteurs, insistant sur la dimension humaniste et universaliste d'une communauté fondée sur une langue « en partage » et un idéal de diversité culturelle (Diouf répondant au Manifeste de 2007, ou Ollivier répondant à Mabankou en 2018).

Ambiguïtés? La francophonie n'en fait pas l'économie, tant il est bien difficile de la définir : les multiples circonlocutions auxquelles donne lieu le terme « francophonie » lorsqu'on en consulte sa définition dans n'importe quel ouvrage qui lui est consacré enseignent au moins une chose : c'est à quel point « la » francophonie, entre grand dessein et grande ambiguïté, est une véritable auberge espagnole comme a pu l'affirmer le premier Secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique lui-même (ACCT, ancêtre de l'OIF), Jean-Marc Léger (1987).

Chacun y trouve, finalement, ce qu'il a pu y apporter, rendant l'entreprise parfois difficilement lisible...

Malentendus? Il existe une méconnaissance, bien souvent, « des autres » francophonies au sein de chaque société, groupe, ou espace francophone... et de nombreux malentendus ou « impensés » (Wolton, 2006) qui rendent très difficile ce « faire francophonie » pourtant promu par les institutions officielles, les États et gouvernements ou les militants de la francophonie des Amériques, d'Europe ou d'ailleurs. Ces acteurs sont bien souvent pris dans des « entre-soi » très locaux ou sectorisés, cloisonnés, rendant difficilement audible les voix différentes venues d'ailleurs. La migration francophone ou la mobilité étudiante peuvent être interprétées, pour ce simple exemple, de multiples manières selon que vous êtes migrant ou étudiant francophone, acteur communautaire ou gouvernant en francophonie, société d'accueil ou société de départ.

En rassemblant des voix diverses, des perspectives contrastées, des expertises singulières, nous faisons le pari qu'à travers les échanges de représentations et de travaux scientifiques nous puissions décloisonner nos préjugés personnels, sortir d'une approche confortable mais partielle et localiste de nos habitudes de recherche ou de création. Il s'agit de bousculer nos manières de penser ces francophonies et ce faisant mieux saisir le caractère non pas cacophonique mais bien polyphonique et confluant d'un véritable champ scientifique cohérent et riche portant sur « les francophonies ». Un champ qui reste encore largement à définir, construire, organiser et explorer ensemble.

Des francophonies si contrastées! Importance de croiser les regards.

Trois perspectives, rendant compte chacune de la pluralité des états des francophonies devraient, dans le cadre de cette réflexion collective, être plus particulièrement considérées :

- des francophonies locales

Si la francophonie internationale est traversée de débats, c'est aussi vrai pour les francophonies locales : chaque communauté linguistique se trouve en effet confrontée à des enjeux qui lui sont souvent propres autour par exemple de la place de la langue française, de son statut et de la manière, également, avec laquelle les différents acteurs politiques du lieu s'en sont saisis pour en faire un instrument, souvent majeur, d'affirmation identitaire. Ces débats, très locaux, peuvent échapper à la compréhension de regards extérieurs effectuant un survol (trop) rapide des situations locales. C'est bien souvent le travers de certains travaux comparatifs, qui doivent arbitrer entre regard global permettant une comparaison opérationnelle, et donc fructueuse quant à sa dimension explicative, et connaissance précise des contextes locaux susceptible de prémunir le comparatiste en herbe d'un écueil en particulier : celui de la généralisation hâtive, autrement dit... du préjugé.¹ L'Acadie de l'Atlantique illustre peut-être à l'envi une telle réalité. En tant que société accueillant l'événement, elle sera donc particulièrement questionnée ici.

¹ Bertrand Badie, Guy Hermet, *La politique comparée*, Paris : Armand Colin, 2001, 316 p.

- des francophonies multiscalaires

Bien-sûr, ce polycentrisme « des » espaces francophones et des « lieux » de francophonie nourrit une forme de « polysémie » autour de la notion de francophonie, une notion qu'on charge très différemment d'un contexte à un autre. Et à ces espaces, source de polysémie, il convient d'ajouter des dynamiques similaires, cette fois à l'échelle des lieux de prise de décision politique : à l'image des poupées gigognes, il y a un continuum d'interprétations, de représentations et d'actions qui animent ces lieux du politique, des plus locaux (à l'échelle par exemple parfois de la commune, dans son jumelage avec une municipalité francophone ultramarine, ou lorsqu'une municipalité, comme la Ville de Dieppe en Acadie, discute de l'opportunité d'adopter un arrêté municipal contraignant les commerçants à afficher leurs annonces dans l'espace public en français) aux plus internationaux, avec le Sommet de la francophonie tous les deux ans, en passant par les politiques linguistiques des États, ou la place du français dans les activités diplomatiques internationales. Nous tenterons ici de convier à la réflexion des francophonies issues de chaque niveau : celui des acteurs communautaires de terrain (Acadie en particulier), à celle des organisations internationales, en passant par les niveaux municipaux, régionaux, provinciaux ou nationaux.

- des francophonies multisectorielles

À ces francophonies locales et multiscalaires s'ajoute également le caractère multisectoriel des francophonies. En effet, chaque secteur stratégique pour la francophonie se trouve investi de débats qui, là aussi, lui sont propres. Nous ne nous appesantirons pas sur ceux-ci, mais nous pouvons par exemple renvoyer aux débats entourant les rapports entre « science et francophonie », tel qu'ils ont pu transparaître par exemple autour de la livraison de la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie française, et sa réception on ne peut plus froide de la part des « linguistes atterré.e.s » (2024) : un dictionnaire peut-il encore se passer du regard des sociolinguistes ? À l'inverse, les sociolinguistes doivent-ils être les seuls à en produire ? Les secteurs où la langue occupe une place stratégique (par exemple la diplomatie, l'enseignement, les politiques culturelles, le monde de la santé, les médias et communications, les nouvelles technologies, l'immigration, l'économie également) nourriront chacun des questionnements et des débats sur le statut à accorder au français, et mobiliseront acteurs, normes et réseaux autour de ces débats. Chaque secteur tendra à développer, en son sein, une réflexion sur les grands défis de la présence du français, sur le plurilinguisme ou sur les raisons fortes d'une organisation « francophone ».

Les francophonies, un objet de recherche (encore) à découvrir et explorer

L'intérêt de définir un champ scientifique sur « les francophonies » est, ce faisant, triple :

1 – Pouvoir mieux explorer ensemble les francophonies. Dans une perspective comparative, il s'agit de mettre en valeur le rôle des langues comme espaces d'échanges, de communications et de partages, au cœur des fabriques du lien social... et scientifique. Par la mobilité et les rencontres qu'elles permettent, les « langues partagées », elles aussi, nous lient, nous rapprochent, nous

permettent d'agir et réfléchir ensemble. Or, de manière quelque peu normative : que faisons-nous collectivement de ces possibilités alors que près de 80% de nos recherches, au sein de certains de nos espaces francophones, sont publiées en anglais (Larivière et Riddles, 2021)?

2 – Pouvoir mieux comprendre ensemble les francophonies. Le partage d'une langue n'en questionne pas seulement la dimension instrumentale (*outil* d'échange, *moyen* de communication) *mais également* la dimension identitaire et culturelle (la langue cette fois comme objet scientifique, que cet objet soit analysé comme « bien commun », « cause politique », contrainte économique, facteur historique, institution, droit, norme...). Dans quelle mesure sommes-nous en capacité d'en saisir collectivement le sens ou la portée? Les chercheurs ont-ils bien pris la mesure de l'intérêt heuristique d'une étude des espaces linguistiques tels que la francophonie? Là aussi, la manière dont sont considérés, avec un certain dédain sinon une indifférence, la (ou les) francophonie(s) par les sciences humaines et sociales (Diouf, 2007) tend à montrer qu'un champ de recherche dynamique autour de cet objet reste à organiser.

3 – Pouvoir mieux expliquer ensemble les grands processus entourant les francophonies. Dans un monde où les mutations contemporaines transforment radicalement les repères, où les technologies nous promettent une hyper-connexion permanente, nous sommes pourtant également confrontés aux dissociations, défiances, brutalisation des échanges qui touche aussi cette « francophonie » définie autour d'une langue dont le « commun » est de plus en plus questionné, sinon dénié. Les chercheurs en francophonies ne pourraient-ils pas, par leurs échanges et le recueil de données, tenter de rendre plus intelligibles les termes mêmes de ces dissonances pour mieux cerner (pourquoi pas?) d'utiles points de rencontres où les échanges autour de ces désaccords prennent la place de formes plus brutales de ces guerres de position et de postures?

Il est clair que les textes qui seront rassemblés ici ne feront pas le tour de ces questions. Nous souhaitons, bien plus modestement, amorcer une réflexion et une dynamique d'échanges permettant peu à peu l'émergence d'un nouveau champ de recherche, transdisciplinaire, autour des francophonies, et contribuer, à notre échelle, à consolider les francophonies comme véritable objet de recherche scientifique.

Thèmes possibles

Pourront être abordés des thèmes tels que l'Acadie politique, les francophonies canadiennes, américaines et d'ailleurs, les enjeux économiques liés aux langues ou aux minorités, l'immigration, l'éducation, la santé en milieu minoritaire, le rôle du français en Atlantique, le Congrès mondial acadien et ses impacts, la place du français dans l'affichage, l'importance politique de la francophonie pour le rayonnement du Nouveau-Brunswick à l'international, les lectures décoloniales de l'objet « francophonie(s) », la francophonie au sein des mondes émergents, la francophonie face à l'Intelligence artificielle, la place des arts et la culture, le rôle des médias francophones... et bien d'autres thèmes !